

Document WSIS-II/PC-1/6-F
26 juin 2004
Original: anglais

**Rapport final de la réunion préparatoire
(PrepCom-1 de la phase de Tunis)**

SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Centre de Conférences Médina, Yasmine Hammamet, Tunisie, 24-26 juin 2004

TABLE DES MATIÈRES

- I Introduction
 - II Organisation
 - A) Ouverture de la réunion
 - B) Election du Président du Comité de préparation
 - C) Ordre du jour
 - D) Modification de l'Article 9 du Règlement intérieur établi par le Comité de préparation
 - E) Election des Vice-Présidents du Comité de préparation
 - F) Election d'autres membres officiels de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)
 - G) Accréditation
 - H) Organisation des travaux
 - I) Rapport du Secrétaire général de l'UIT sur les activités précédant la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)
 - J) Participation
 - K) Documents
 - III Rapport établi par des représentants du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur les activités du Groupe d'action sur les mécanismes de financement et du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet
 - IV Contenu, résultats et structure du processus de la phase de Tunis - Dispositions prises pour le PrepCom-2
 - V Adoption du rapport de la première session du Comité de préparation
 - VI Clôture de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)
 - VII Annexe
- Annexe 1 – Décision du PrepCom-1

I Introduction

1 Dans sa Résolution 56/183 du 21 décembre 2001, l'Assemblée générale des Nations Unies a pris note avec satisfaction de la résolution adoptée par le Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT) dans laquelle celui-ci souscrit à la proposition du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications relative à la tenue du Sommet mondial sur la société de l'information en deux phases, la première à Genève du 10 au 12 décembre 2003 et la seconde en Tunisie. L'Assemblée générale a également invité l'Union internationale des télécommunications à jouer le rôle directeur principal dans l'organisation du Sommet et dans son processus préparatoire, en coopération avec d'autres organisations et partenaires intéressés.

2 L'Assemblée générale a par ailleurs recommandé que le soin de préparer le Sommet soit confié à un comité préparatoire intergouvernemental à composition non limitée qui établirait l'ordre du jour du Sommet, mettrait au point le texte du projet de Déclaration et du projet de Plan d'action et arrêterait les modalités de participation d'autres acteurs au Sommet.

3 Au cours de la phase de Genève du Sommet qui s'est tenue du 10 au 12 décembre 2003, aux termes de la résolution sur les "Dispositions pour la phase de Tunis du Sommet", les gouvernements ont décidé "de tenir une réunion de préparation au cours du premier semestre de 2004 pour examiner les aspects de la société de l'information qui devraient constituer l'objet essentiel de la phase de Tunis du SMSI et pour arrêter la structure du processus pour cette seconde phase sur la base des contributions que soumettront les délégations. Le bureau de la phase de Tunis du SMSI devrait, sous la direction de son Président, commencer les préparatifs de cette réunion de préparation".

II Organisation

A) Ouverture de la réunion

4 Le Comité de préparation a tenu sa première séance (appelée réunion préparatoire ou PrepCom-1 de la phase de Tunis) du 24 au 26 juin 2004 au Centre de Conférences Médina, Yasmine Hammamet, Tunisie. Le Comité a tenu six séances plénières.

5 M. Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'UIT et Président du Comité d'organisation de haut niveau du Sommet (HLSOC), a déclaré ouverte la première séance plénière et a présidé à l'élection du Président du Comité de préparation pour la phase de Tunis du SMSI.

B) Election du Président du Comité de préparation

6 Le Comité de préparation a élu par acclamation Son Excellence l'Ambassadeur Janis Karklins, Lettonie, Président du Comité de préparation de la phase de Tunis du SMSI.

C) Ordre du jour

7 Le Comité de préparation a adopté l'ordre du jour de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis) tel qu'il est reproduit dans le Document WSIS-II/PC-1/DOC/1. Cet ordre du jour est le suivant:

1. Ouverture de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)
2. Election du Président du Comité de préparation
3. Adoption de l'ordre du jour de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)
4. Modification de l'Article 9 du Règlement intérieur établi par le Comité de préparation
5. Election des Vice-Présidents du Comité de préparation

6. Election d'autres membres officiels de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)
7. Accréditation des ONG et des entités de la société civile et du secteur privé
8. Organisation des travaux de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)
9. Rapport du Secrétaire général de l'UIT sur les activités précédant la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)
10. Rapport établi par un représentant du Secrétaire général de l'ONU concernant les travaux du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet
11. Rapport établi par un représentant du PNUD concernant les travaux du Groupe d'action sur les mécanismes de financement
12. Grands axes et résultats de la phase de Tunis
13. Structure du processus de la phase de Tunis
14. Dispositions à prendre en vue des réunions ultérieures du Comité de préparation
15. Adoption du rapport de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)
16. Divers
17. Clôture de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)

D) Modification de l'Article 9 du Règlement intérieur établi par le Comité de préparation

8 Le Bureau provisoire du Comité de préparation de la phase de Tunis du SMSI a proposé de modifier l'Article 9 du Règlement intérieur établi par le Comité de préparation. Ce Comité a décidé de remplacer l'Article 9 par ce qui suit:

"Article 9

Elections

Le Comité de préparation élit parmi les représentant(e)s des Etats participants les membres du Bureau ci-après: un(e) Président(e) et vingt-neuf Vice-Président(e)s, dont l'un(e) remplit les fonctions de Rapporteur, qui sont élus de manière à assurer la représentativité du Bureau, ainsi que deux Vice-Président(e)s de droit nommés par les pays hôtes du Sommet. Le Comité de préparation peut également élire d'autres membres du Bureau, s'il le juge nécessaire à l'exercice de ses fonctions."

E) Election des Vice-Présidents du Comité de préparation

9 Le Comité de préparation, sur la base des consultations menées avec les groupes régionaux et avec le Bureau, a élu par acclamation les Vice-Présidents dont les noms suivent:

- Région Afrique: Egypte, Kenya, Libye, Mali, Sénégal, Zambie.
- Région Asie: Arabie saoudite, Bangladesh, Chine, République de Corée, Japon, Pakistan.
- Région Europe orientale: Arménie, Bélarus, Hongrie, Russie, Serbie-et-Monténégro.
- Région Amérique latine et Caraïbes: Argentine, Brésil, Mexique, Nicaragua, Trinité-et-Tobago, Venezuela.
- Région Europe occidentale et autres: Canada, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Norvège.
- Membres de droit (pays hôtes): Suisse et Tunisie.

F) Election d'autres membres officiels de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)

10 Le Comité de préparation a en outre élu par acclamation M. George Papadopoulos (Grèce) Rapporteur.

G) Accréditation

11 Le Président a rappelé aux participants que le SMSI est un sommet en deux phases et que toutes les entités accréditées pour la phase de Genève du SMSI devaient le rester pour la phase de Tunis du SMSI. Le Comité de préparation a approuvé les listes d'entités ayant demandé ultérieurement une accréditation, telles qu'elles figurent dans le Document WSIS-II/PC-1/DOC/3.

H) Organisation des travaux

12 Le Secrétaire exécutif a donné aux participants des informations sur l'ordre du jour annoté (Document WSIS-II/PC-1/ADM/3) et sur le projet de programme de gestion du temps (Document WSIS-II/PC-1/ADM/2), ce dernier étant révisé pour tenir compte de la décision prise au titre du point 10 de l'ordre du jour.

13 A sa première séance plénière le 24 juin 2004, le Comité de préparation a entendu de brèves déclarations générales des Etats suivants: Irlande au nom de l'Union européenne, Japon, Norvège, Corée, Espagne, Lettonie, Indonésie, Algérie, Syrie, Haïti, Brésil, Bélarus, Pakistan, Soudan, Zambie au nom du Groupe africain, Chine et Canada.

14 A sa deuxième séance plénière, le 24 juin 2004, le Comité de préparation a entendu des déclarations des Etats suivants: Tchad, Cuba et Botswana.

I) Rapport du Secrétaire général de l'UIT sur les activités précédant la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)

15 Le Secrétaire général a présenté un rapport écrit sur les résultats du Sommet ainsi que sur les activités entreprises par l'UIT et par les organisations du système des Nations Unies en vue de la première réunion du Comité de préparation (Document WSIS-II/PC-1/DOC/4).

J) Participation

16 Conformément au point 2 de la Résolution 56/183 de l'Assemblée générale des Nations Unies et à l'Article 1 du Règlement intérieur du Comité de préparation, tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées peuvent participer pleinement à la première réunion du Comité de préparation de la phase de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information.

17 Etaient représentés les 127 Etats suivants: Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Centrafricaine (Rép.), Chili, Chine, Vatican, Colombie, Comores, Congo (Rép du), Corée (Rép. de), Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Dominicaine (Rép.), Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Haïti, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Lituanie, Luxembourg, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Madagascar, Malaisie, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria,

Norvège, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République démocratique du Congo, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Russie, Salomon (Iles), Sénégal, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Sudafricaine (Rép.), Suède, Suisse, Syrie, Tanzanie, Tchad, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe.

18 La Communauté européenne était représentée, conformément au Règlement intérieur établi par le Comité de préparation.

19 La Palestine, ayant reçu une invitation permanente de l'Assemblée générale des Nations Unies, était représentée.

20 Etaient représentés les organismes des Nations Unies dont les noms suivent: Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH); Organisation des Nations Unies; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED); Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); Commission économique pour l'Afrique (CEA); Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CELAC); Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP); Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO); Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP); Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR); Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR); Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC; Service de liaison non gouvernementale des Nations Unies (UNNGLS); Université des Nations Unies (UNU).

21 Etaient représentées les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations apparentées dont les noms suivent: Organisation internationale du travail (OIT); Union internationale des télécommunications (UIT); Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); Union postale universelle (UPU); Banque mondiale; Organisation mondiale de la santé (OMS); Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et Organisation météorologique mondiale (OMM).

22 Etaient représentées les organisations intergouvernementales invitées dont les noms suivent: Agence internationale de la Francophonie, Banque africaine de développement (BAfD); Organisation de la ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO); Banque asiatique de développement (BASD); Centre pour l'environnement et le développement du monde arabe et de l'Europe (CEDARE); Communauté des Etats indépendants (CEI); Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN); Banque interaméricaine de développement (BID); Organisation internationale des migrations (OIM); Ligue des Etats arabes (LAS); Organisation internationale de la Francophonie (OIF); Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO); Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE).

23 Un grand nombre d'organisations non gouvernementales et d'entités du secteur privé, dont des Membres des Secteurs de l'UIT, étaient présentes.

K) Documents

24 A sa première session, le Comité de préparation de la phase de Tunis du SMSI a été saisi des documents officiels suivants:

- Projet d'ordre du jour (WSIS-II/PC-1/DOC/1)
- Modification de l'Article 9 du Règlement intérieur (WSIS-II/PC-1/DOC/2)
- Accréditation des ONG et des entités de la société civile et du secteur privé à la réunion du Comité de préparation (WSIS-II/PC-1/DOC/3)

- Accréditation des ONG, des entités de la société civile et du secteur privé au SMSI (WSIS-II/PC-1/DOC/3)
- Rapport du Secrétaire général de l'UIT sur les activités précédant la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis du Sommet (WSIS-II/PC-1/DOC/4)

Ces documents peuvent être consultés sur le site web du SMSI à l'adresse suivante:

<http://www.itu.int/wsis/documents>.

III Rapport établi par des représentants du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur les activités du Groupe d'action sur les mécanismes de financement et du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet

25 M. S. Nishimoto, Administrateur assistant et Directeur du Bureau chargé de la politique de développement, Programme des Nations Unies pour le développement, a rendu compte des progrès accomplis par le Groupe d'action sur les mécanismes de financement qui a été créé aux termes d'une décision prise à la phase de Genève du Sommet (Déclaration de principes, § 61 et Plan d'action, § D2 f)). Le Groupe d'action doit être établi avant la mi-juillet 2004, de manière à pouvoir publier un rapport préliminaire en novembre 2004. La version finale de ce rapport sera élaborée au mois de décembre et présentée au PrepCom-2 en février 2005. La présentation de M. Nishimoto peut être consultée à l'adresse www.itu.int/wsis/preparatory2/hammamet/index.html.

26 M. M. Kummer, Coordonnateur exécutif du Secrétariat du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet, a rendu compte des travaux réalisés pour ce Groupe de travail qui a été créé aux termes d'une décision prise à la phase de Genève du Sommet (Déclaration de principes, § 48 et Plan d'action, § C6-13 b)). Le Secrétariat commencera ses travaux à partir du 1er juillet 2004 et effectuera en septembre 2004 des consultations sur la composition et la structure du Groupe de travail. Ces consultations seront ouvertes aux gouvernements et aux parties prenantes. Les membres du Groupe de travail seront nommés en octobre 2004. Ce Groupe tiendra trois ou quatre réunions et des consultations auront lieu au moment du PrepCom-2 et en avril ou mai 2005. Le rapport final sera disponible au plus tard en juillet 2005. Les travaux du Groupe seront ouverts, transparents et inclusifs. Après avoir répondu à plusieurs questions posées par des Etats Membres, M. Kummer a indiqué que le Groupe de travail, créé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, travaillera conformément au calendrier établi pendant les négociations. Les opinions exprimées au cours des débats seront transmises au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. La présentation de M. Kummer peut être consultée à l'adresse www.itu.int/wsis/preparatory2/hammamet/index.html.

IV Contenu, résultats et structure du processus de la phase de Tunis - Dispositions prises pour le PrepCom-2

27 A partir du matin de la deuxième journée et pendant la troisième journée, la plénière a examiné les points 12 (Grands axes et résultats de la phase de Tunis), 13 (Structure du processus de la phase de Tunis) et 14 (Dispositions à prendre en vue des réunions ultérieures du Comité de préparation) de l'ordre du jour. Après un long échange de vues, le Président du PrepCom a distribué un projet de décision qui a été peaufiné par des représentants de gouvernements réunis en groupe de travail. Le texte final issu de ce groupe a été adopté par la dernière séance plénière le 26 juin et est annexé au présent rapport.

28 Le document satisfait aux exigences du § 29 du Plan d'action adopté à la phase de Genève. En particulier, il présente les décisions prises sur les grands axes de la phase de Tunis, sur ses résultats et sur le processus préparatoire. Il fixe également les dates et la durée du PrepCom-2 et établit une procédure pour l'élaboration des documents en vue du PrepCom-2. Il contient également un schéma ("Plan de préparation de la phase de Tunis") illustrant le processus préparatoire de la phase de Tunis.

V Adoption du rapport de la première session du Comité de préparation

29 Le projet de rapport de la première session du Comité de préparation a été adopté pendant la dernière séance plénière, le 26 juin 2004. Le Rapporteur a été chargé de mettre la dernière main au rapport avec l'aide du Secrétariat exécutif.

VI Clôture de la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis)

30 Lors de la dernière séance plénière, le 26 juin 2004, dans une allocution de clôture, le pays hôte a remercié tous les participants pour leurs contributions pendant la réunion de préparation. Les coordonnateurs régionaux, au nom des États Membres qu'ils représentaient, ont félicité le Gouvernement tunisien pour la grande qualité des moyens mis à disposition pendant la réunion préparatoire (PrepCom-1) ainsi que pour l'accueil chaleureux et hospitalier réservé à tous les participants.

VII Annexe

Annexe 1: Décision du PrepCom-1.

ANNEXE 1

DÉCISION DU PREPCOM-1

Un Sommet en deux phases offre à la communauté internationale une occasion exceptionnelle d'aborder les questions liées à la société de l'information de façon globale et exhaustive et de faire en sorte que tous aient accès aux avantages offerts par les technologies nouvelles, en particulier par les technologies de l'information et de la communication. La phase de Genève a adopté une Déclaration de principes et un Plan d'action. Conformément à la décision prise dans le cadre de la phase de Genève concernant la préparation de la phase de Tunis et au § 29 du Plan d'action, la réunion préparatoire (PrepCom-1 de la phase de Tunis) a considéré les questions relatives à la société de l'information sur lesquelles devrait être axée la phase de Tunis du SMSI et a arrêté la structure du processus préparatoire de la seconde phase, comme suit:

A Contenu, résultats et processus préparatoire de la phase de Tunis

- 1) Le contenu des débats de la phase de Tunis devrait être le suivant:
 - suivi et mise en oeuvre de la Déclaration de principes et du Plan d'action adoptés à Genève par les parties prenantes à l'échelle nationale, régionale ou internationale, une attention particulière étant portée aux défis auxquels sont confrontés les pays les moins avancés;
 - examen du rapport du Groupe d'action sur les mécanismes de financement (TFFM) et mesures appropriées;
 - gouvernance de l'Internet: examen du rapport du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet (WGIG) et mesures appropriées.
- 2) Il convient de ne pas rouvrir le débat sur les points sur lesquels un accord est intervenu au cours de la phase de Genève.
- 3) Les résultats de la phase de Tunis devraient consister en un document final ou des documents comprenant un volet politique concis et un volet opérationnel, l'un et l'autre reflétant les grands thèmes de la phase de Tunis et réaffirmant les engagements pris au cours de la phase de Genève.
- 4) Le processus préparatoire de la phase de Tunis devrait être inclusif, efficace, transparent et économique, et devrait en principe suivre le plan décrit dans le schéma ci-joint.

B PrepCom-2

- 1) Un groupe d'amis du Président du PrepCom de la phase de Tunis, avec l'assistance du Secrétariat exécutif du SMSI et en consultation avec des groupes régionaux, élaborera un document qui servira de base aux négociations du PrepCom-2, compte tenu, si nécessaire, des résultats des réunions pertinentes liées au SMSI, thématiques, régionales et autres.
- 2) Le PrepCom-2 aura lieu à Genève, pour une durée de sept jours ouvrables à partir du 17 février 2005.

Schéma du processus préparatoire de la phase de Tunis du SMSI

